

COLLOQUE ORGANISE AVEC LE SOUTIEN DE :



ASSOCIATION DES JURISTES
D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

COLLOQUE AJAR

Le juge et le régulateur : concurrence ou
complémentarité ?

Vendredi 25 JANVIER 2019

09h00 – 16h30

Pavillon Dauphine

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75116

08h30	Accueil-café
09h00	Ouverture de la journée par Hubert MARCK - <i>Président de l'AJAR</i>
09h15	Propos introductif - Laurent LEVENEUR - <i>Professeur à l'Université Panthéon-Assas</i>
09h30	Evolution de l'organisation judiciaire Table ronde présidée par Laurent LEVENEUR - <i>Professeur à l'Université Panthéon-Assas</i> Romain DUPEYRE - <i>Avocat associé - DWF</i> Fabien GANIVET - <i>Avocat associé - DLA PIPER</i> Paolo GIAMBIASI - <i>Chef du bureau du droit de l'organisation judiciaire – Ministère de la Justice</i> Laurène ROCHE - <i>Chef du Bureau du droit processuel et du droit social – Ministère de la Justice</i>
11h00	Pause-café
11h15	Panorama de l'interprétation du droit par le juge judiciaire et l'ACPR Table ronde présidée par Laurent LEVENEUR - <i>Professeur à l'Université Panthéon-Assas</i> Rémi BOUCHEZ - <i>Président de la Commission des sanctions de l'ACPR</i> Hervé LECUYER - <i>Professeur à l'Université Panthéon-Assas</i>

12h30	Déjeuner
14h15	L'assureur face à l'aléa judiciaire Table ronde présidée par Laurent LEVENEUR - <i>Professeur à l'Université Panthéon-Assas</i> Jérôme KULLMANN - <i>Professeur à l'Université Paris Dauphine</i> François SUREAU - <i>Avocat aux Conseils - SCP SPINOSI SUREAU</i>
16h00	Conclusion par Hubert MARCK - <i>Président de l'AJAR</i>

